

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

folie, monsieur le Président. Qu'est-ce donc qui se passe de l'autre côté de la Chambre?

Le taux de faillite des entreprises canadiennes a augmenté de 82 p. 100 depuis le dernier budget raisonnable présenté par le ministre des Finances du gouvernement conservateur. Le nombre de faillites agricoles a quadruplé pendant que nous ergotons à propos d'un chapeau vert à la Chambre. Est-ce à cela que songeait le premier ministre (M. Trudeau) le 10 février 1980 quand il avait dit que les libéraux allaient «gérer l'économie de telle façon que les taux d'intérêt baisseraient effectivement... parce que l'économie serait administrée de façon plus saine»? J'ignore comment il évalue la situation actuelle, mais je n'aime pas la taille de notre dette. Le fait de présenter huit projets de loi demandant des pouvoirs d'emprunt de 102 milliards de dollars au total pendant une même législature reflète-t-il une saine gestion économique, monsieur le Président? Nous n'avons pas besoin d'une autre preuve que le premier ministre ne s'intéresse nullement au bien-être économique des Canadiens.

La politique financière des libéraux se résume à présenter l'un après l'autre des projets de loi demandant un pouvoir d'emprunt et à imposer chaque fois la clôture. Ce doit être la mort dans l'âme que les Canadiens constatent en lisant les journaux que l'on est en train de saper l'autorité du Parlement. On est en train de l'étouffer. Les libéraux ne prennent même pas la peine de désigner des orateurs. J'ai été assis à la Chambre toute la journée et un seul ministériel a pris la parole, mais il ne l'a pas fait pour défendre les emprunts énormes contractés par le gouvernement.

Le gouvernement libéral sera jugé sévèrement comme il se doit aux prochaines élections. Il devra expliquer aux Canadiens pourquoi la revue *Euromoney* classe notre performance économique générale depuis 1974 au 37<sup>e</sup> rang parmi celles des autres pays du monde, juste après celles du Guatemala et de la Norvège. Peut-on qualifier cela de brillant? Pourtant, le ministre des Finances prétend que nous n'avons pas les ressources nécessaires. C'est ridicule; non seulement avons-nous plus de richesses naturelles que tout autre pays du monde, mais nous avons aussi les meilleures ressources du monde, les travailleurs canadiens.

Depuis dix ans, nous occupons le soixante-deuxième rang pour la croissance économique, le trente-sixième pour la croissance due aux exportations, le vingt-cinquième pour l'inflation, le trentième pour la fermeté de notre devise et le vingtième pour la croissance de la balance des paiements. Et pourtant, le ministre des Finances ose affirmer aux Canadiens que nous sommes un pays prospère. C'est une bien mauvaise plaisanterie, monsieur le Président. Quand on est rendu aussi bas, on ne peut faire autrement que de remonter. Cela ne se fera pas avec cette bande de vauriens, monsieur le Président, mais quand le parti progressiste conservateur aura gagné les prochaines élections.

Le gouvernement réclame encore 30 milliards de dollars. Ce qui est particulièrement alarmant, c'est l'indifférence totale qu'il manifeste devant la gravité de la situation. C'est justement cette indifférence qui mine la confiance des investisseurs. Depuis les dernières élections, 17.6 milliards de dollars d'investissements directs ont quitté le pays. Le ministre des Finances soutient qu'il s'agit de 5 milliards de dollars. La cote ne me

plaît pas, monsieur le Président; elle est supérieure à trois contre un.

Je pourrais rappeler qu'au moment où M. Turner était ministre des Finances l'inflation a progressé de 5.5 p. 100, que le dollar a perdu à peu près 2c. seulement, que la masse monétaire s'est accrue au rythme annuel de 16.2 p. 100, que les taux d'intérêt ont doublé, que la croissance économique est tombée de 7.5 à 1.2 p. 100, que les dépenses gouvernementales ont doublé et que le déficit est passé de 702 millions à 5.5 milliards de dollars. Beaucoup de gens mettent leur foi dans cet homme de Glad qui a été le père du déficit systématique. Les Canadiens ne devraient pas y mettre leur salut dans cet homme.

Pendant que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) était ministre des Finances, l'inflation est passée de 8.5 à 9.3 p. 100, le dollar a perdu 6.5c., la masse monétaire s'est accrue au taux annuel de 13 p. 100, les taux d'intérêt sont passés de 7.5 à 11.25 p. 100, la croissance économique est tombée de 3.6 à 1.1 p. 100 et les dépenses gouvernementales se sont accrues de 8 p. 100 par année. L'année où son gouvernement a été défait, ce même ministre avait prévu de faire passer le déficit de 10.8 à 12.5 milliards de dollars cette année-là. Et c'est lui la deuxième étoile de cinéma, lui que la moitié de nos vis-à-vis ont bien voulu appuyer. Le seul spectacle d'envergure auquel il ait jamais participé a été la production du Challenger par Canadair, lui qui en sa qualité de ministre des Finances a octroyé les 50 premiers millions de dollars de fonds publics à un programme invraisemblable qui nous vaut aujourd'hui une dette de 2 milliards de dollars. Et il n'y a aucune raison de croire que l'un ou l'autre de ces candidats—que le ciel nous protège—saura accomplir rien de mieux.

Rien ne justifie un emprunt de l'ampleur prévue dans le projet C-21 parce que la majeure partie de l'argent réclamé sera mis à la disposition du nouveau chef. Les élections passées, nous aurons à faire à la même vieille bande. On ne sait pas trop comment la bande déjà en place entend dépenser l'argent; mais nous savons d'ores et déjà qu'elle le jettera par les fenêtres. Nous avons le gouvernement le plus prodigue, le plus dépensier de toute l'histoire canadienne et nous ne savons pas comment le prochain chef entend utiliser cet argent.

La motion présentée par mon collègue veut limiter l'ampleur du montant réclamé et j'appuie cette proposition ainsi que toute autre qui tendrait à limiter l'envergure de cette ponction fantastique qu'aucun gouvernement n'a jamais égalée. Dans sa forme actuelle ce projet de loi ne devrait jamais atteindre la deuxième lecture, mais pour tourner le fer dans la plaie, on nous laisse entrevoir la plus grande des calamités qu'on puisse infliger aux Canadiens à l'occasion d'une mesure fiscale, l'imposition de la clôture. Et j'invite tous les députés qui ont un peu de cœur au ventre à dénoncer ce projet de loi.

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester):** Monsieur le Président, je voudrais souscrire aux observations du député de Simcoe-Sud (M. Stewart). Il a décrit le sentiment d'indignation que les Canadiens ne peuvent réprimer devant le projet de loi C-21, qui portera à plus de 100 milliards de dollars le pouvoir d'emprunt accordé au gouvernement du Canada au cours de la législature actuelle. On nous apprend qu'on imposera le bâillon au Parlement pour l'empêcher de débattre la question